

Anonyme.

Le Procès du Général Boulanger, Rochefort, Dillon devant la Haute Cour de Justice. Compte rendu, jugement, condamnation. Edition illustrée.

Référence : 103073

P., Librairie Française, 1889, pt in-8°, 266 pp, un frontispice sous serpente (le portrait en groupe des trois accusés) et 16 pl. de gravures hors texte, reliure demi-percaline violette, dos lisse orné d'un fleuron et d'un double filet doré en queue, titre doré, filet doré sur les plats (rel. de l'époque), pt décoloration au bas du 2e plat, bon état

Commentaire : Le général Georges Boulanger (1837-1891) fait son entrée dans la vie politique française comme ministre de la guerre dans les cabinets Freycinet et Goblet (1886). Associées à son nationalisme revanchard et à ses partis pris républicains, les mesures qu'il adopte (modernisation de l'armement, améliorations des conditions de vie des soldats, radiation des cadres de l'armée des membres de famille ayant régné sur la France) lui assurent une popularité considérable. Il abandonne son portefeuille ministériel à la chute du cabinet Goblet (1887). Mais l'engouement persistant qu'il suscite agace et inquiète le gouvernement, qui l'écarte en l'envoyant à Clermont-Ferrand. Le jour venu, la foule de ses partisans, réunie gare de Lyon, tente d'empêcher son départ. C'est alors qu'éclate le scandale des décorations, provoquant la démission du président Jules Grévy et affaiblissant considérablement le pouvoir. Plusieurs manquements de Boulanger à ses obligations militaires entraînent sa mise à la retraite. Devenu éligible, il réunit autour de sa personne une hétéroclite coalition de mécontents, allant de l'extrême-gauche à la droite monarchiste et bonapartiste. Par un double jeu périlleux et habile, le « général Revanche » parvient à concilier l'inconciliable, pour bénéficier du soutien financier des uns (la duchesse d'Uzès, notamment), de la logistique des autres (la Ligue des patriotes de Déroulède) et des voix de tous. Il vole de succès électoral en succès électoral, remportant notamment un siège parisien le 27 janvier 1889. Au soir de cette victoire, ses partisans les plus fiévreux (Déroulède, Rochefort) le pressent de tenter un coup d'Etat. Boulanger refuse, par pusillanimité sans doute, mais surtout par légalisme républicain. Pour lui, la conquête du pouvoir passe par les urnes. La déception est grande dans les rangs boulangistes. Rasséréné, le Gouvernement réagit en accusant Boulanger et deux de ses principaux soutiens, Rochefort et Dillon, d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Menacé d'arrestation, le général abandonne ses fidèles pour fuir avec sa maîtresse, Marguerite de Bonnemains, à Bruxelles, puis à Londres. Le 12 avril 1889, le Sénat, réuni en Haute Cour, ordonne l'instruction du procès. Les audiences commencent le 8 août. Le dossier d'accusation est faible, mais l'absence des prévenus, présentée comme un aveu de culpabilité, leur nuit considérablement. Le 14, la Haute Cour les reconnaît coupables de « complot et d'attentat pour changer la forme du gouvernement » et les condamne par contumace à la déportation. Cette condamnation et la défaite électorale de septembre 1889 sonnent le glas du boulangisme. En juillet 1891, Marguerite décède à Bruxelles et Boulanger se suicide sur sa tombe deux mois plus tard. (www.senat.fr) Désormais les frais d'envoi sont de 6 € seulement pour les livres jusqu'à 1 kg (colissimo suivi), pour la France métropolitaine.

Année

1889

Prix : **80,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Pages d'Histoire - Librairie Clio
clio.histoire@free.fr

Tél. 01 43 54 43 61
8, rue Bréa
75006 Paris
France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472308-103073>